## ON SABUNE: A CONTENTIONAL ON BOYER de Journal, A Contravitation, in Pagence de Propubot français. A Marry, clue B (o John), ribinité A Exat, clee 20, Chatengapoi alini, con Belor, N. C. Belor, N. C.

## ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Constantinorax . . . . un an, 8 colona

PROVINCES ET ÉTRANGES UN 20. 9 6 mois, 5

PRIX DES ANNONCES:

de chaque mois. Les abonnements dateint du 1º et du 16.

INTÉRIEUR. CONSTANTINOPLE, 6 Juin.

LETTRES SUR SAMSOUN

4. Lettar. (1) Samsoun. - 1848.

Monsieur,
Je ne croirais pas avoir achevé ma tâche,
si dans cette quatrieme et dernière lettre, je
na lastenais d'ajouter quelques observations
indispensables, à celles que le Journal de
Constantinople a dejà accueilles avec tant de
bienevillance.
Il serait superflu d'imister plus que je ne
'aja lati sur la nécessité de bonnes routes et
d'un port sir, pour la prospérité de Samsoum
et de ses dépendances. Cette question appelle
toute la sollicitude du gouvernement; seraisiet ron osé d'esoferer que les hommes d'état le

toute la sollicitude du gouvernement; serais-je trop osé d'espérer que les hommes d'état qu'il e composent, daigurent accorder quel-que attention au faible, mais consciencieux travail que je viens de leur soumettre par l'internediaire de votre journal? I e ministre précédent avait déjà pris en considération l'état de ces contrées , et l'an passé, des ingénieurs, venus sur son ordre de la capitale, l'everent le plan des routes nouvelles à exécuter. Mais, dans l'intervalle, de plus hautes précecupations assaillirent le Divan et amenèrent l'ajournement d'une mesure dont je crois avoir assez démontre l'urgence, en méme temps que l'utilité pour le trèsor et pour le commerce général de ce pays.

Ici, force m'est de toucher une corde des plus délicates , en faisant intervenir l'auto-rité locale dans une question où elle n'a que rite locale dans une question on ile na que la faire, en apparence, où en réalité elle peut presque tout, si elle tient à cour de justifier la confiance de Souverain et de mérite les sympathies de ses administrés. J'établirai élabord que le premier devoir de l'autorité locale est celui de veiller au bien de son pays, de rechercher avec soin tout ce qui peut lai être utile on avantageux, et de proposer à son gouvernement les innovations généra-lement reconnues nécessaires. Or , pour ac-complir ce mandat, qui est le sieu, il serait compar ce mannar, qui est e sue, i seran a desirer que cette autorité ne se confinât pas dans une bourgade de l'intérieur, pour s'é-loigner du chef-lieu naturel de sa juridiction. A Dieu ne plaise que je veuille le moins du monde faire un reproche à Hadgi-Ahmet monde faire un reproche à Halgi-Almet piccha, notre gouverneur actuel, de s'étre retire à Ciasciambà, je n'a pas ce droit; j'ai cependant la ferme conviction que ce fonctionnaire aurait plus genéralement astisfait les intérêts de ses administratés, en fixant la siège de son gouvernement à Samsoun. La place de Samsoun est d'ailleurs la place la plus importante de ce sandjack; j'ajoiterat qu'ici, les actes administratifs s'accompliraient plus any grand jour, et que les indigénes et les étrangers s'en trouveraient plus astisfaits. En s'éloignant du chef-lieu, l'autorité a plutôt l'air de se cacher, de sousteaire ses actes à l'appréciation d'un public plus avance, plus veglant, sinon plus intéressèque in tréressèque in tresses que sur le carrier de la ses acies à l'appréciation d'un public plus avence, plus veglunt, sinon plus intéressè que celui de l'intérieur. Par conséquent, il en résultera toujours, pour elle, une espèce de discrédit et de défance coutre lesquels elle ne surait trop se prémunir. Qu'on me éroite: Si la Turquia e ât trop long-temps calomnie, c'est que trop long-temps calomnie, c'est que trop long-temps es ages out administré dans Jes trediters aujourd'hui que leurs actes s'accomplissent généralement au grand jour, on rend à ce pays la justice qu'on lei a refusée dans le passé.

Avant de finir, Monsieur, il me reste à vous dire quelques mots sur un point très important, puisqu'il s'agit de la santé publi-

que.
Nous avons, à Samsoun, un semblant de lazaret destiné à la quarantaine des voya-geurs et des marchandises ; cet établissement geurs et des marchandises ; cet établissement est dans l'état le plus déplorable. On a pris, il est vrai, des dispositions pour l'améliorer, mais on attend encore, de la capitale, les ordres nécessaires pour metire la main aux travaux. On ne saurait trop se presser, ce-pendant, car la santie publique doit laire l'objet des plus constantes préoccupations de l'état. Que si le cholèra, à l'époque où il ravageait les populations de Trébisonde et des environs, ne s'est have rechésiere. et des environs, ne s'est pas moutré par-mi nous, ce n'est certes pas au lazaret actuel de Samsoun que nous somme de Samsoun que nous sommes redevables de cet inappréciable bienfait, mais aux soins actifs et intelligens du docteur Marinelli courageusement secondé par le directeur de la quarantaine, Akif aga. Avec des employés

aussi méritans et un lazaret convenable, signé à ces trois terribles auxiliaires, qui Samsoun se trouverait dans la condition de tant d'autre places du littoral, aux transactions et à la prospérité desquelles un bon système sanitaire est plus utile qu'on ne pense. Agréez, etc., etc.

Avant-hier, un courrier extraordinaire est arrivé à la Porte avec des dépèches de la principauté de Servie. Par ces dépèches, le gouverneur de Belgrade annonait à la Porte que les princes Milosch et Michel, qui avaient quitté Vienne, se dirigacient vers la principauté pour y pénètrer et y fomenter des troubles en leur faveur. Le gouverneur demandait des instructions à ce sujet.
Pendant que la Porte rédigeait ces instructions, un second courrier extraordinaire.

Péndant que la rotte l'engeat ces in-tructions, im second courrier extraordinaire de Servie, qui a fait route en 6 jours, est arrivé à Constantinople dans la soirée de lundi. Le governeur de Belgrade informe la Porte que, devant les mesures énergiques qu'il avait prises de ooncert avec le prince de Servie, Milosch et Michel ont dû rebrousde Servie, Miloschet Michel ont du rebrous-ser chemin, et que toute la principauté était dans la plus parfaite tranquillité, et animée des meilleures dispositions pour le gouver-nement impérial et le prince Alexandre. Nous devons dire que le concours des consuls russe et autrichien 2 Belgrade, a beaucoup contribué à amener ce resultat;

et ainsi ont complétement disparu les ap-préhensions de la Porte au sujet de la tran-quillité de cette principauté qui a été un instant sérieusement menacée.

Dans une des séances de la chambre des communes, M. Urquhart a demande s'il è-tait vrai qu'un traité d'alliance offensive ent été conche corte la Turquie et la Russie pendant l'absence de sir Siratford Caming, et il a prié lo gouvernement anglais de démentir ce hruit, s'il n'était pas fondé.

Lord Palmerston a réponda que le gouvernement d'avait aucune comaissance que ce traité ent été conclu, et que bien certainement il n'avait donné a cet évard aucune

nement il n'avait donné à cet égard aucun-instruction à sir Stratford Canning.

Nous ajouterons que lord Palmerston était d'autant plus autorisé à faire cette déclara-tion, que le traité dont parle M. Urquitant n'existe pas. Les relations entre la Porte et la Russie n'ont subi aucun modification; elles n'ont d'autre base que les ancieus trai-tée.

La delaite des insurgés de la Pititotide est um fait qui ne permet plus le moinde doute; toutes les correspondances d'Atlienes du 30 mai sout précises à ce sujet. Ce résultat est d'un aux efforts courageux et persévérans des troupes royales; mais ne serait-l', pas vrai que des moyens peu avouables en eus-seut haté l'accomplissement? Es présentant la révolte qu'il vient de comprimer, comme l'envez de la Turmie en révondant le breit l'envez de la Turmie en révondant le breit. l'œuvre de la Turquie; en répandant le bruit calomnieux d'une prochaîne invasion otto-mane en Grèce; en donnant par avance, à mane en Gréce; en donnant par avance, à cette préteadue invasion, pour objet, le pillage, l'incendie, le viol, la destruction dei autes, le gouvernement hellienique est arrivé à ses fins; il a ranimé des passions mal éteintes, et Velentzas et consorts, accusés d'avoir des sujets ottomans dans leurs rangs, d'abord bien accueillis par les populations, en ont été peu à peu delaissés et réduits à l'impuissance. Nous ne le regrettons pas; mais val-ton pas le droit de se plaindre que le rouvernement hellenium ai té de que le gouvernement hellénique ait été assez osé pour associer la Porte aux entre-prises d'aventuriers, de gens perdus dont elle a eu tant de fois l'occasion de demander ene a eu tant de fois focasion de demander le châtiment, pour des atteintes portées à l'indépendance de son propre territoire? Certes, personne ne soutiendra que ce soit là cette loyauté qu'on se doit entre gouver-nemens dont tous les soins devraient être sans cesse dirigés vers le maintien d'une paix commune et durable. En attendant, c'est à ces accusations sans

En attendant, c'est à ces accusations sans vergogne contre les autorités ottomanes, c'est à ces indigens manoeuvres, que les agens de la Turquie, en Grèce, doivent d'être ex-posés aux coups des malveillans, témoin la tentative de meurtre accomplie naguére contre la personne de M. Massuras. Mais, pour en revenir à la révolte de la Phitotide avez-vous combien d'ottomase.

Phtiotide, savez-vous combien d'ottomans, les ennemis mêmes de la Turquie, ont compté dans les rangs des rebelles? Trois : et encore faut-il que nous ayons une foi bien robuste, pour les en croire sur parole! Savez-yous, de plus, quel était le service spécial dé-

lls préparaient et servaient les repas des quatre chefs de la malencontreuse révolte.

quatre chels de la malencontreuse révolte.
Pour couronner l'euvre, le genéral Mamouris, le vainqueur des rébelles, érrit d'Husséin pacha. Quel crime va-t-il repro-cher à la Turquie ? Quel crime la l'existe une lettre, dit ce général aveuglé par la victoire, il existe une lettre qui prouve a qu'un des chefs des rebelles a écrit à u un de ses compagnons Albanais! » (Sic). Quelles misères! Nous comprenons qu'un des gouverneurs de la Roumelie, en présence des accusations auxquelles les autorités ottomanes ont été en hutte dans cette circonstance, ait exprimé toute son indignation dans une lettre adresse au ministre tion dans une lettre adressée au ministre de la Porte à Athènes; mais à des assertions semblables à celles de Mamouris, ne se-rati-il pas mieux de répondre par le silence du mépris?

Au départ du dernier courrier d'Europe, on avait répandu le bruit que sur les fron-tières, les turcs avaient attaqué les troupes hélèniques qui poursuivaient les rehelles de la Phitotide. Ce bruit était tellement de la Princisio. Ce bruit chat tellement dénué de fondement, que dans l'espace de quelques heures, les hommes du gouverne-ment qui lui avaient donné cours, pour qu'elle fut transmise en Europe, recevaient le dementi le plus formel, par la publication du fait suivant :

du fait suivant: Un officier gree, M. Vajas, poursuivait le rebelle Grizianos; celui-ci, feignant de fuir, attira les troupes royales dans une em-buscade, à deux heures des frontières. Vajas attaque vigoureus-ement pri la fujie, et arrivé à Lamie, il crut devoir couvrir sa honte, en déclarant qu'il avait été surpris par cing mille albanais, mensonge que le pauvre homme a été force d'avouer pres-ministrat par cing march l'espoir et de l'avoir pres-ministrat par l'espoir et de l'espoir est de l'espoir qu'aussitôt après l'avoir révé!

A l'heure qu'il est, nul n'ignore que toute l'histoire des Albanais était une mé-chante fable qui aurait bien pu se terminer par une tragédie.

Nous avons annonce dans notre dernier unuiro que les Boyards compromis dans les deraiers évênemens de Moldavie, étaient arrivés le 30 mai à Constantinople, et qu'ils avaient été conduits aussitot au ministère de la police ou des,napartemens se trouvaient préparés pour les recevoir.

préparés pour les recevoir.

La Porte ayant désigné Bronsse pour leur résidence, Cabouli étendi, qui avait été chargé de se rendre à Silistrie pour prendre toutes les mesures nécessaires à leur translation à Constantinople, a reçu la mission de les conduire au lieu de leur destination. Ils sont partis vendre di dernier à bord du bateau à vapeur de l'état l'Erigli.

Si la rajon d'est mission de leur destination de l'estination de l'estination. Les sont partis vendre di dernier à bord du bateau à vapeur de l'état l'Erigli.

Si la raison d'état, qui a quelquefois des exigences bien impérieuses dont on est obliexigences bien impérieuses dont on est obli-gé de tenir compte, ne permet pas au gou-vernement du Sultan de reindre la liberté à ces boyards, on peut être s'rd u moins que les égards qui sont dès au mallieur, ne leur manqueront pas durant tout le temps qu'il sera jugé nécessaire de les tenir en exit. Dans tous les pays civilièss, les prévenus politiques ne sout pas confondu avec les rivienus ordinaires et confondu avec les prévenus ordinaires, et ce n'est certes pas la Porte, dont les sentimens d'humanité et de justice sont connus de tout le monde, qui méconnattra la distinction qui existe entre

mécomattra la distinction qui existe entre ces deux catégories.

Avant leur départ de Constantinople pour Brousse, los Boyards, se fondant sets droits qu'ils tiennent de la constitution de la Moldavie, onit adressé une pétition à la Porte dans laquelle ils demandent à être jugés conformément aux lois organiques de leur

S. A. Esma-Sultane, sœur de Mahmoud II, et tente du Souverain actuel, Abdul-Medjid, est morte, sameli dernier, dans son palais d'Eyoub, à l'âge de 73 ans. Sous le règne de Sélim III, Esma-Sultane

Sous le règne de Selim III, Eama-Sultane fut mariée au célèbre grand-amiral Hussein pacha, favori de ce Souverain.

Avant-hier dimanche, le Grand-Yezir, le Cheick-ul-Islam, tous les ministres et les fonctionnaires des diverses administrations, se sont rendus à l'échelle de Bagtehá-Capousson pour y recevoir la dépouille mor-telle d'Esma-Sultane et l'accompagner, avec le cérémonial accoutumé, à sa dernière demeure. Le corps de cette princesse a été déposé dans le monument connu sous le nom du tombeau du Sultan-Mahmoud.

Dimanche dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte sous la présidence de S.-A. le Grand-Vézir.

TRADUCTION du memorandum remis par la Porte aux chefs des différentes missions européennes.

dux chefs desdifferentes massons europeemes. Un des reglemens le plus anciennaent en vi gueur est que les bâtimens de commère charge arrivant à Goardantinople, doireit s'apprender clas cua à von tour de l'échelle de la Douane de Galait et aussité apprès yaoir décharque leur chargement quitter l'échelle pour faire place a un autre. Ce pendant, il est auvice que des capitaines, sans égard pour en réglemens, sont entre charge que control de la charge de la constitue de la charge avoir décharque leurs marchan de la chefse le gare avoir décharque leurs marchan

adité chelle après avoir débarqué leux marchan-dises.

Or, il se trouve que teute les fois qu'un grand nombre de blimme arrivent à Contautinoply, par suite même de leur grande afflience, la police de la Douane étant quelque peu neiglieçe, et se sper-posés ne pouvant, par la force des choses, s'acquit-ter compiètement de leurs fonctions, beaucoip de merchinodies sont sourtaires au pasage à la Les choses étant ainse, non saudement la dumes se trouve feustrée d'une grande partie de se reve-ness, mais encore les blatimess diognés de l'échelle ne s'euvant s'en rapprocher et débarquer leurs marchandisse, les propristères de la marchandies ou les capitaines eux-mémes viennent se plainder à la douane.

Plasteurs fois les préposés de la douane et les capitaines du port testit alles inutièment expose-

Plasicum fois les prépoés de la doaune et les capitaines du port sont allés insuliament appare ce cétat de choise et donne leur avis suc ce qu'il y avait faire.

y avait faire.

Ja vait faire.

Le la Doanne, se concertant avec les capitaines du pour le la concertant avec les capitaines du pour, après que les navieus vétaient apprechés de l'échelle, tennieur registre de sonnes et dels nature de ceux qui avaient déchargé leurs marchandises; après quoi, per l'entrenien de capitaine de pout per periodic de la consultation de

ces autre part. Cet ordee ne four ne part ne ces autre part. Cet ordee ne four part de temps
Mainferant la direction de la Douane est venne exposer à la S. Porte que la résidance avere. les exposers à la S. Porte que la résidance avere les captaines du port et les emplorés de la Douane a repret, que les bidinense, apres avoir déclange le repres marchandises n'un sépournent par moins à comme de la co

Par ordonnance Impériale en date de ce

dent du Conseil Supérieur de la guerre remplacement de S. Exc. Rifa'at pacha.

## NOUVELLES DIVERSES

Vondre di dernier , le Sultan s'est rendu avec sa sulte ordinaire , à la mosquée de Bé chiktache, pour y assister à le prière de midi

chiktache, poury assister à la prêter de midi.

— Il est d'asseç qu'à Procassim de la nomination d'un Grand-Vègir, le Sultan se rende à la Porte quelques jours après, pour y assister à un conseil de ministres. Somedi deraier, 5.

M. à y est rende, en effet. As on arrivée, Ellie de l'entre de la conseil de ministres. Somedi deraier, 5.

M. à y est rende, en effet. As on arrivée, 2 de la conseil de ministres sous au avunés à sa rencontre; des corps de troupes avaient été disponés sur con pass ge pour le irenfre le bonneurs militaires. Les tumbours battaient aux champs, et la musique militaire e récutait des symphones. Le Sallan s'est tendre direct, and a sur le conseil de lisposés du le la maire que s'estangs, et la musique militaire e récutait des symphones. Le Sallan s'est tendre direct, and a sur le conseil et disposés de l'elle mairer que s'estangs, et la musique militaire s'estangs et la musique de l'estangs et la sone en tartaig pas à l'on-vir sous la présidence du Grand-Yézir.

Le Sultan a recommuné aux ministres est touvaient principal de la sone en tartaig pas à l'on-vir sous la présidence du Grand-Yézir.

Le Sultan a recommuné aux ministres est touvaient principal de la sone en tartaig pas à l'on-vir sous la présidence du Grand-Yézir.

Le Sultan a recommuné aux ministres est touvaient principal de la sone en tartaig pas à l'on-vir sous la présidence du Grand-Yèzir.

Le Sultan a récommuné aux ministres est touvaient principal de la sone en tartaig pas à l'on-vir sous la présidence du Grand-Yèzir, un serre s'estangs de la pour s'estangs q

toutiaople annoncent que sir Stratford Canning a quitté Trieste le 26 et qu'il a dû se rendre à Corfou avant de sa diriger sur Athènes. Hier Iondi, M. de Kerckhove, chargé d'affores de Belgique, a quitté son babitation de l'active d'active d'a

dence d'été à Buyukdéré.

— M. Gamazof, drogman de la mission, de Russie, qui se rendit dans son pays, il y a environ en an, en verte d'un congé de sa com, est arrivé à Constantinople samedi dernier par le bateau à vapeur d'Odessa.

Seady élendi a été promu aux fonctions de déferdur de Djedda avec le titre de fonctionnie de 1<sup>er</sup> rang de la seconde classe.

de delterdar de Djedda avec le titre de fonctionnie de l'rang de la seconde classe.

— Samedi dernier, la corvette à vapeur française la Mouette, qui a conduit à Constantinople la lieuteura de française la Mouette, qui a conduit à Constantinople la lieuteura de frança, aquitte Thérapia pour venir moniller d'avant l'op-l'ane en attentiant son départe d'avant l'op-l'ane en attentiant son départe d'avant l'op-l'ane en attentiant son departe d'avant l'op-l'ane en attentiant son départe d'avant l'op-l'ane en attention de l'op-l'ane en attention de l'op-l'ane en attention de l'archain. Avant de s'eloigner de l'Ordapia, he d'avant de l'archaint le général Apriek, Mime Aupick et toutes les personnes de la mission au moment on la corvette passit devant le palais de l'ambassale, les misloits montérent sur les vergues, et les adieux de l'act-major et de l'equipage de la Mouette fuvent faits au ministre de França aux cris de: Vitre la gréen de l'apressale.

— Dans l'allocution qu'il prononna à see

publique française.

— Dans Ullocation qu'il prononça à ces cencitoyers le jour de son deburquement à Constantinople, il, eliestenant-géérel Aupte four au monça que tout le temps qu'il serait côtigé d'habiter Thérapia, il tenderàti une fois par seur une au palais de l'ambassade, à Père, pour y cutroit ceset dentres qui anzient par peur y cutroit ceset dentres qui anzient fe ait savoir les jours oit il sy trouversit. Pendant le mois de juin, les genéral Auptés, sara au palais de l'ambassade à Père, de midi à quatre busures, les 8, 16, 3 act 29.

— Par divers décrets de la république français.

— Par divers décreis de la république fran-cisie.

M. Suau a été nommé consul-général, de France à Sunyae, on remplacement de M. Pichon, appelé à d'autres fonctions;
M. Guillemot a été nommé harge d'affaires de Brance à Albènes;
Sance à Albènes, anommé secrétaire de fégation à Albènes.
M. Béclard, qu'a rempi par intérim les fonc-tions de consul-pénéral à Sunyare, il ya un an, est nommé secrétaire de légation a Lis-bonne.

sons de consul-general a Smyrne, il ya un me, set nomme scrediarie de ligation a Linme, set nomme scrediarie de ligation a Linme Le courrier de Vienne arrivé ce matinvois de Galaire no approfa screde lette parvois de Galaire no approfa screde lette no acrede lette
à Constantinople
— Ounous Service bardanelles en date du
"mai, que l'inasguration de nouveau parillon aarde acidani, vert. blanc et rouge avec
l'écoson de Savoie, a un lieu mardi 30 mai, à
onne heures du matin, au viec-consulst de
celle nation. Tous les sujeis sardes résidant
de celle nation. Tous les sujeis sardes résidant
de les maleles dont les bâtimes se trouvarient
mosillés dans la rule, se sont rendus an viecconsulst, voi on leur a distribute des rostette
garnies de rubans tricolores.
MM, les viec-consuls de Naples et de Toscame a vaient été invités à assister à cette cérémoinie. Le preuier y è set rendu, et le secondtionie. Le preuier y è set rendu, et les scondier.
Neumoins on a parasurpris de cette obsence.
Le viec-consul de Prance a voule s'associer
à cette petite fête, et s'est rendu, à cet effet, au viec-consulat de Sardaigne, où on lui a su
gré de son obligeante sitention.

Le chapella apololoque de la formation de la contra de la condition de l

(1) Voir le Journal de Constantinople des 11,